



HAL
open science

Licence professionnelle Administration et gestion de bases de données

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administration et gestion de bases de données. 2015, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02038830

HAL Id: hceres-02038830

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038830>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Administration et gestion de bases de données

- Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La Licence professionnelle *Administration et gestion de bases de données* (dénomination nationale SIL - Systèmes informatiques et logiciel) est portée par l'IUT A de l'Université Toulouse 3-Paul Sabatier et a été ouverte en septembre 2012, avec une forte orientation à l'alternance. Cette formation a pour objectif la qualification de professionnels pour la conception et l'administration de bases de données et d'entrepôts de données. À cette fin, des bases du développement informatiques et des modules avancés de bases de données sont intégrés au programme. Au plan régional, la formation est en complémentarité avec les autres offres du territoire sans être en concurrence directe. La partie dédiée aux logiciels de planification des ressources de l'entreprise (ERP) est proche de la licence professionnelle Systèmes d'information intégrés et communication (qui a une forte composante ERP grâce à un partenariat avec un formateur SAP), mais cette dernière ne s'adresse pas aux étudiants en informatique. Même si la formation n'est ouverte que depuis 2012, une réflexion est engagée pour l'ouverture d'un parcours spécifique à la gestion de données cliniques, comme suite à des demandes d'entreprises dans le secteur.

Avis du comité d'experts

Cette formation, très récente, est ouverte en quasi-exclusivité à l'alternance (un ou deux étudiants en formation continue et en formation initiale sont recensés chaque année). Autant l'intitulé de la formation que la structure des modules sont cohérents avec les objectifs affichés, ce qui permet une claire orientation des candidats. Il faut cependant souligner que la fiche RNCP présente des codes ROME relevant de l'ancienne codification.

Avec seulement deux années de formation, seules les enquêtes internes donnent un aperçu des tendances de l'insertion professionnelle, avec une partie importante de contrats en CDI et un temps de recherche d'emploi réduit. Si on ne peut pas apprécier la valorisation du diplôme à une plus grande échelle de temps, on constate un taux de poursuite d'études avoisinant les 25 % de diplômés et qui concerne, dans la moitié des cas, une poursuite au sein de la même institution.

L'équipe pédagogique est majoritairement composée d'enseignants-chercheurs de l'institution, avec l'implication de cinq professionnels à hauteur de 30 % des heures de cours seulement, qui n'interviennent pas majoritairement dans les matières les plus techniques de la formation. Le dossier est en outre très sommaire concernant le domaine d'activités de certains professionnels, dont le nom de l'entreprise d'appartenance n'apparaît pas ou bien qui figurent, à tort, sur la liste des enseignants-chercheurs, alors qu'ils sont vacataires.

Si le nombre de candidatures est conséquent (autour d'une centaine) et le nombre de dossiers sélectionnés reste important (plus d'un dossier sur deux), le nombre final d'inscrits est réduit (seulement une quinzaine d'étudiants inscrits, ou moins d'un tiers des dossiers sélectionnés). On peut supposer qu'il existe une difficulté à obtenir un contrat en alternance (apprentissage ou professionnalisation), mais dans ce cas, les effectifs en formation initiale auraient pu absorber l'excédent, ce qui ne s'observe pas.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La majorité des enseignants-chercheurs est associée à des laboratoires de recherche de l'institution, ce qui est positif.
Place de la professionnalisation	La formation est dispensée majoritairement dans le cadre de l'alternance, en conséquence les dispositifs existants promeuvent la création de liens avec les entreprises et le suivi des étudiants en situation professionnelle. Les contenus de la formation favorisent la valorisation de la qualification des étudiants.
Place des projets et stages	Les projets tutorés sont en partie organisés en accord avec les entreprises d'accueil. Il existe la possibilité de les réaliser également au sein de l'université, afin de permettre une dissociation de la mission en entreprise et aussi d'avoir une plus grande proximité avec les contenus d'enseignements des modules de cours.
Place de l'international	Du fait de l'alternance, aucune proposition n'est formulée concernant l'ouverture de la formation à l'international.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement puise dans des formations de la région Midi-Pyrénées, mais essentiellement au sein de la filière DUT associée à l'institution. Le nombre de dossiers reçus est conséquent (plus d'une centaine par an) et le taux de sélection est d'1 dossier sur 2. Cependant, seulement une petite fraction des sélectionnés s'inscrit (moins de 1 sur 3), ce qui est regrettable. Une UE d'adaptation est offerte en auto-formation sur la plateforme Moodle.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation étant majoritairement offerte en alternance, les cours se font en présentiel. En dehors des outils informatiques de métier, les étudiants ont accès à la plateforme Moodle pour les supports de cours et également à des outils du laboratoire de langue.
Evaluation des étudiants	Les évaluations varient selon la nature de l'enseignement, elles sont généralement composées d'un contrôle continu et d'un contrôle écrit. La composition du jury de diplôme est très équilibrée, comportant des professionnels (7) et des enseignants (8), nommés par le président de l'université.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un livret de suivi est mis en place pour les alternants : il comporte les comptes-rendus des réunions de l'équipe pédagogique, l'état d'avancement de leurs projets et des rapports sur leur comportement en entreprise (présence, implication, etc.).
Suivi des diplômés	Compte-tenu de l'ouverture de la formation en 2012, seules les enquêtes internes sont disponibles. Elles font état de résultats satisfaisants s'agissant de l'insertion professionnelle immédiatement après l'obtention du diplôme.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il concerne cette formation et la licence professionnelle Développement et qualité du logiciel. L'auto-évaluation a été mise en place au niveau de l'IUT, selon un calendrier et des modalités clairement définis.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation ouverte essentiellement en apprentissage, avec un nombre correct d'inscrits pour une deuxième promotion.
- Taux d'insertion professionnelle satisfaisant.
- Formation précisément spécialisée sur la gestion des bases de données, mais qui comporte des ouvertures vers les systèmes ERP et une vue sur les métiers de la gestion de données (contact avec les clients, décideurs, etc.).

Points faibles :

- Faible taux d'inscription au regard du nombre de candidats sélectionnés (moins d'un tiers).
- Taux de poursuite d'études relativement élevé, ces poursuites s'effectuant en grande partie au sein de l'institution.

Conclusions :

Cette formation récente a su s'implanter grâce à un programme spécifique précisément défini et à sa mise en œuvre dans le cadre de l'alternance. Ce programme répond aux objectifs visés et l'ouverture envisagée d'un parcours *Management de données cliniques* pourra former des professionnels dans une niche bien spécifique. Toutefois, l'implémentation de ce parcours devra être accompagnée d'une interrogation et d'une réorganisation concernant plusieurs matières d'enseignements, non seulement pour permettre une différenciation entre les parcours comme pour s'adapter aux besoins grandissants des entreprises en ce qui concerne le bigdata et le data mining. Ce temps de réflexion pourrait être mis à profit pour examiner la possibilité d'accroître les interventions des professionnels dans le cursus d'études.

Enfin, il conviendrait d'examiner les inflexions à introduire en termes de communication, afin de limiter les poursuites d'études au sein de l'établissement.

Observations de l'établissement

Réponse à l'évaluation de l'HCERES de la Formation

Licence Professionnelle

Administration et Gestion de Bases de Données

IUT A-Université Paul Sabatier

Cette formation n'a été ouverte qu'en 2012. Elle vient de se diversifier avec un nouveau parcours sur le management de données cliniques, en liaison forte avec l'Oncopole de Toulouse. Plus généralement, elle s'inscrit parfaitement dans la thématique du Big Data, porté par l'université.

D'autre part, les quelques poursuites d'études constatées peuvent s'effectuer en alternance dans la même entreprise.

Le directeur de l'IUT

Patrick LAURENS

